



DEMANDE DE PRIME POUR L'ACHAT D'UN VELO OU D'UNE TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

Identité du demandeur :

Nom		Prénom	
Adresse			
Numéro national -		
Courriel		Tel / GSM	

Le demandeur de la prime doit remplir les conditions cumulatives suivantes:

- être une personne physique domiciliée sur le territoire de la Commune de Berchem-Sainte-Agathe;
- être majeur;
- par période de 3 années, ne pas percevoir plus de primes par demandeur que le nombre de personnes figurant sur la composition de ménage.

Véhicule acheté :

Vélo traditionnel	<input type="checkbox"/>	Trottinette électrique	<input type="checkbox"/>	Vélo cargo	<input type="checkbox"/>	Vélo électrique	<input type="checkbox"/>
-------------------	--------------------------	------------------------	--------------------------	------------	--------------------------	-----------------	--------------------------

Montant demandé*

€ ,	
	(en lettres)

*15% du prix d'achat avec un maximum de : € 50,00 pour un vélo traditionnel,
 € 100,00 pour une trottinette électrique
 € 200,00 pour un vélo cargo / vélo électrique

A cette demande je joins : 1 – une copie de la facture détaillée d'achat (et preuve de paiement si facture non acquittée)
 2 – une composition de ménage récente (<https://mondossier.rrn.fgov.be>)

Je m'engage sur l'honneur à fournir sur demande des services communaux la preuve que je suis en possession dudit vélo ou trottinette électrique.

Article : 410/331-01

Date de réception
service finances

Date

Signature du demandeur

